REGION
HAUTS-DE-FRANCE
SÉANCE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL REGIONAL

Reçu en préfecture le 24/06/2025
Publié le
ID : 059-200053742-20250619-202500536-BF

D[illegible]
Réunion du 19 juin 2025

Région
Hauts-de-France

Exercice Budgétaire : 2025 Fonction :

Direction : DIRFI

Thème : C01.04 Finances

Objet : Compte Financier Unique de l'exercice 2024 du Budget Principal de la Région Hauts-de-France

Le conseil régional, dûment convoqué par son Président et réuni le 19 juin 2025, à 09:00, salle de l'hémicycle - 151 Avenue du Président Hoover à Lille, sous la présidence de Monsieur Xavier Bertrand, Président du conseil régional,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 4312-8,

Vu la délibération n°2023.01252 du Conseil régional du 5 octobre 2023 adoptant le règlement budgétaire et financier,

Vu l'article 242 de la loi de finances n°2018-1317 du 28 décembre 2018 pour 2019,

Vu l'ensemble des décisions budgétaires, adoptées jusqu'à ce jour,

Vu l'instruction budgétaire et comptable des régions (M57),

Vu l'arrêté du 13 décembre 2019 fixant la liste des collectivités territoriales et des groupements admis à expérimenter le compte financier unique,

Vu la délibération n°2020.00796 du conseil régional du 24 septembre 2020 relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique et passage à la nomenclature comptable M57,

Vu la convention signée entre l'Etat et la Région du 07 février 2022 sur les conditions de l'expérimentation du Compte Financier Unique dans le cadre de la vague 2

Vu l'avis du Conseil Economique, Sociale et Environnement Régional (CESER),

Vu l'avis émis par la commission Ressources, fusion, administration générale, finances, personnel, affaires juridiques

DECIDE

Par 100 « Pour », 46 « Contre », 12 « Abstention »

D'approuver le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 du Budget Principal de la Région Hauts-de-France conformément au document comptable joint en annexe n°2 de la présente délibération.

Reçu en préfecture le 24/06/2025
Publié le
ID : 059-200053742-20250619-202500536-BF

AUTORISE

Monsieur le Président du Conseil régional à signer les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants. .

***Présents** (138) : Madame Laurence BARA, Madame Florence BARISEAU, Monsieur Jean-Pierre BATAILLE, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Laure BAZAN, Monsieur Philippe BEAUCHAMPS, Monsieur Xavier BERTRAND, Monsieur Martial BEYAERT, Madame Valérie BIEGALSKI, Monsieur Bruno BILDE, Madame Nathalie BILLET, Madame Anne-Sophie BOISSEAUX, Madame Émilie BOMMART, Madame Natacha BOUCHART, Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Monsieur Laurent BRICE, Monsieur Yannick BROHARD, Monsieur Cédric BRUN, Madame Sylvaine BRUNET, Monsieur Yves BUTEL, Monsieur Maxime CABAYE, Monsieur Nicolas CAPRON, Madame Maryse CARLIER, Monsieur Philippe CARON, Monsieur Jean CAUWEL, Madame Laurence CHARPENTIER, Madame Elisabeth CLOBOURSE, Madame Elodie CLOEZ, Madame Aurore COLSON, Monsieur Christophe COULON, Monsieur Alexandre COUSIN, Monsieur Arnaud DE RIGNÉ, Madame Jennifer DE TEMMERMAN, Monsieur François DECOSTER, Madame Marie-Noëlle DELAIRE, Madame Sandra DELANNOY, Madame Christelle DELEBARRE, Madame Christine DELEFORTRIE, Madame Karima DELLI, Monsieur Pascal DEMARTHE, Monsieur Carlos DESCAMPS, Madame Cathy DESFONTAINES, Monsieur François DESHAYES, Madame Héloïse DHALLUIN, Madame Mabrouka DHIFALLAH, Monsieur Eric DONNAY, Madame Mady DORCHIES, Madame Nathalie DROBINOHA, Madame Michèle DUCLOY, Madame Stéphanie DUCRET, Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE, Monsieur Eric DURAND, Madame Marie-Christine DURIEZ, Monsieur Hakim ELAZOUZI, Madame Christine ENGRAND, Madame Maryse FAGOT, Madame Huguette FATNA, Madame Virginie FENAIN, Madame Sabine FINEZ, Madame Anne-Sophie FONTAINE, Monsieur Jean-Paul FONTAINE, Madame Brigitte FOURÉ, Monsieur Luc FOUTRY, Madame Amel GACQUERRE, Madame Joëlle GARAULT, Monsieur André GENELLE, Madame Nathalie GHEERBRANT, Madame Sandrine GOMBERT, Madame Elisabeth GONDY, Monsieur Franck GONSSE, Monsieur Michel GUINIOT, Madame Zahia HAMDANE, Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA, Monsieur Guy HARLÉ D'OPHOVE, Madame Audrey HAVEZ, Madame Chanez HERBANNE, Monsieur Alban HEUSÈLE, Monsieur Thomas HUTIN, Monsieur Sébastien HUYGHE, Madame Isabelle ITTELET, Madame Nelly JANIER DUBRY, Madame Claire JOLY, Monsieur Simon JOMBART, Madame Paulette JUILIEN PEUVION, Madame Sarah KERRICH-BERNARD, Madame Emmanuelle LAMARQUE, Madame Marie-Ange LAYER, Madame Nathalie LEBAS, Monsieur Frédéric LEFEBVRE, Madame Marie-Sophie LESNE, Monsieur Frédéric LETURQUE, Madame Brigitte LHOMME, Monsieur Jean-Christophe LORIC, Madame Caroline LUBREZ, Madame Roxane LUNDY, Monsieur Fulvio LUZI, Madame Frédérique MACAREZ, Monsieur Alexandre MAESEELE, Madame Faustine MALIAR, Monsieur Emmanuel MAQUET, Monsieur Serge MARCELLAK, Madame Manoëlle MARTIN, Madame Fatima MASSAU, Madame Caroline MELONI, Madame Sophie MERLIER-LEQUETTE, Monsieur Gilles METTAI, Madame Martine MIQUEL, Monsieur Frédéric MOTTE, Monsieur Dominique MOYSE, Monsieur Jean-Paul MULOT, Monsieur Adrien NAVE, Madame Anne PINON, Madame Patricia PLANCKE, Monsieur Olivier PLANQUE, Monsieur Julien POIX, Madame Danièle PONCHAUX, Madame Patricia POUPART, Monsieur Denis PYPE, Madame Catherine QUIGNON, Monsieur Nicolas RICHARD, Monsieur Laurent RIGAUD, Monsieur Ludovic ROHART, Madame Margaux ROUCHET, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Benjamin SAINT-HUILE, Monsieur Antoine SILLANI, Monsieur Serge SIMÉON, Monsieur Jean-Michel TACCOEN, Madame Anne-Sophie TASZAREK, Madame Véronique TEINTENIER, Monsieur Grégory TEMPREMANT, Monsieur Ghislain TETARD, Monsieur Philippe THÉVENIAUD, Monsieur Benoit TIRMARCHE, Madame Marine TONDELIER, Madame Bernadette VANNOBEL, Madame Edith VARET, Madame Katy VUYLSTEKER*

***Pouvoirs donnés** (31) : Monsieur Edouard COURTIAL donne pouvoir à Madame Christine DELEFORTRIE, Monsieur Franck DHERSIN donne pouvoir à Monsieur François DESHAYES, Monsieur Martin DOMISE donne pouvoir à Monsieur Eric DONNAY, Monsieur Olivier ENGRAND donne pouvoir à Monsieur Eric DURAND, Monsieur Daniel FASQUELLE donne pouvoir à Monsieur André GENELLE, Monsieur Bernard GERARD donne pouvoir à Monsieur Luc FOUTRY, Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON donne pouvoir à Monsieur Franck GONSSE, Monsieur Yvan HUTCHINSON donne pouvoir à Madame Chanez HERBANNE, Madame Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY donne pouvoir à Madame Emmanuelle LAMARQUE, Madame Laurence PROUVOT donne pouvoir à Madame Patricia POUPART, Monsieur Jean-François RAPIN donne pouvoir à Monsieur Denis PYPE.*

Monsieur Guislain CAMBIER donne pouvoir à Madame Maryse CARLIER, Monsieur Arnaud DECAGNY donne pouvoir à Madame Marie-Noëlle DELAIRE, Monsieur Eric DELHAYE donne pouvoir à Madame Elisabeth CLOBOURSE, Monsieur Daniel LECA donne pouvoir à Madame Brigitte FOURÉ, Monsieur Jean-Michel MICHALAK donne pouvoir à Monsieur Ludovic ROHART, Madame Valérie SIX donne pouvoir à Monsieur Philippe BEAUCHAMPS.

Madame Samira HERIZI donne pouvoir à Madame Bernadette VANNOBEL, Monsieur Anthony JOUVENEL donne pouvoir à Madame Edith VARET.

Madame Régine ANDRIS donne pouvoir à Madame Laurence BARA, Monsieur Pierrick BERTELOOT donne pouvoir à Monsieur Laurent BRICE, Madame Odile CASIER donne pouvoir à Madame Marie-Christine DURIEZ,

Reçu en préfecture le 24/06/2025
Publié le
ID : 059-200053742-20250619-202500536-BF

Monsieur Sébastien CHENU donne pouvoir à Monsieur Michel GUINIOT. Monsieur [illegible] pouvoir à Madame Caroline MELONI. Monsieur Philippe EYMERY donne pouvoir à Monsieur Adrien NAVE. Madame Sarah FLAMANT donne pouvoir à Madame Sandra DELANNOY. Monsieur Jean-Louis SOUFFLET donne pouvoir à Monsieur Alban HEUSÈLE. Monsieur Jean-Philippe TANGUY donne pouvoir à Monsieur Carlos DESCAMPS. Monsieur Philippe TORRE donne pouvoir à Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA.

Madame Marianne SECK donne pouvoir à Madame Elodie CLOEZ.

Monsieur Loïc PEN donne pouvoir à Madame Héloïse DHALLUIN.

***N'ont pas participé au vote** (11) : Monsieur Xavier BERTRAND, Madame Mady DORCHIES, Madame Nathalie DROBINOHA. Monsieur Yvan HUTCHINSON, Madame Nathalie LEBAS. Monsieur Frédéric LETURQUE, Monsieur Gilles METTAI, Monsieur Nicolas RICHARD, Monsieur Serge SIMÉON, Monsieur Ghislain TETARD. Madame Marine TONDELIER.*

***Absents** (1) : Monsieur Guillaume DELBAR.*

Xavier BERTRAND
Président du Conseil régional

DECISION DE LA SP :

ADOPTE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES